

DATE DE PUBLICATION : 30 avril 2020

Le directeur de la Mise en œuvre de la politique monétaire

### Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M<sup>me</sup> Sylvie GOULARD, seconde sous-gouverneure, le 2 janvier 2019 ;

Vu la délégation de signature donnée par M<sup>me</sup> Nathalie AUFAUVRE, directeur général de la Stabilité financière et des Opérations, le 8 janvier 2019 ;

Délégation permanente est donnée à M. Vincent GROSSMANN-WIRTH, adjoint au chef du service de Mise en œuvre de la politique monétaire, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du service de Mise en œuvre de la politique monétaire.

Délégation permanente est donnée à M<sup>me</sup> Nassira ABBAS, chef du service de Suivi et d'Animation des marchés, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Ludovic LUMBROSO, adjoint au chef du service, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du service de Suivi et d'Animation des marchés.

Délégation permanente est donnée à M. Dominique DUCASSE, chef du service de *Back-Office* de politique monétaire, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Thomas BERETTI, adjoint au chef du service, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du service de *Back-Office* de politique monétaire.

Délégation permanente est donnée à M<sup>me</sup> Emmanuelle TRICHET, chef du service des Titres de créances négociables, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Philippe FAURE, adjoint au chef du service, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du service des Titres de créances négociables.

Fait à Paris, le 28 avril 2020

Pierre COUSSERAN